

# Résumé des épisodes précédents

## Historique de la rencontre entre le 154 rte de Malagnou, l'association Xenope et quelques autres personnages

2012

### MARS

Le 12 mars, l'ancienne station de zoologie expérimentale de l'Université de Genève située au 154, route de Malagnou (Chêne-Bougeries) est occupé par le collectif étudiant Xenope. La maison se trouve à côté de la Tortue, lieu collectif qui existe depuis 2004 et qui fait partie de la coopérative CIGUË.

La Brigade des squats encercle le bâtiment et menace d'évacuer mais l'Université suspend la procédure et se déclare ouverte aux négociations. Un contrat de prêt à usage est signé deux semaines plus tard entre les deux parties. De nombreux travaux ont lieu dans les mois suivants afin de transformer les bureaux des scientifiques en lieux de vie (chambres, pièces communes).

2013

### JANVIER

L'État de Genève achète à l'Université la parcelle de Malagnou (qui comprend la Tortue et notre maison). Les contrats respectifs des deux maisons sont donc caducs.

Première visite sur place d'une délégation de l'Office des bâtiments (OBA), alors rattachés aux services de M. François Longchamp.

La reconduction des contrats semble acquise car les projets de construction ne débiteront pas avant plusieurs années.

### AVRIL

Le 5 avril, l'OBA nous informe par recommandé de l'expulsion des deux maisons (Tortue et Xenope) pour le 31 juillet 2013. Les nuisances sont évoquées comme motif. Nous contestons cette expulsion et obtenons un rendez-vous le mois suivant.

### MAI-JUIN

Deux rencontres et des échanges de courrier ont lieu avec l'OBA afin de négocier la prolongation de nos contrats. Les discussions sont compliquées car l'OBA change fréquemment d'avis sur les conditions qui nous permettraient de continuer d'habiter sur la parcelle de Malagnou.

### JUILLET

Le 1er juillet, nous recevons une lettre qui confirme notre expulsion au 31 juillet 2013.

En réponse, une soixantaine de personnes occupent symboliquement les locaux de l'OBA situés au 16, boulevard Saint-Georges afin de demander la reconduction des bails des deux maisons. Quarante-cinq minutes suffisent à obtenir plus qu'en quatre mois de négociations : un délai jusqu'au 31 octobre 2013 et l'assurance d'une décision justifiée avant le 31 août en ce qui concerne le contrat.

### SEPTEMBRE-DECEMBRE

Les négociations se poursuivent avec l'OBA. Suite à la réorganisation des départements du Conseil d'État, c'est maintenant M. Serge Dal Busco qui est en charge du dossier. La CIGUË signe un contrat de 3 ans début décembre mais Xenope se voit elle signifier une nouvelle expulsion au 31 décembre 2013 (au mépris de la trêve hivernale). En plus, notre chaudière est cassée. Rassemblement sur l'esplanade d'Uni-Mail le 19 décembre pour demander la prolongation du bail de Xenope. Une banderole d'une dizaine de mètres de long est posée sur la façade du bâtiment. Les négociations reprennent.

**2014**

### **JANVIER-AVRIL**

Les négociations se poursuivent. Un projet de contrat nous est envoyé le 13 février 2014, nous le renvoyons signé quelques jours plus tard mais dès lors, silence radio de M. Dal Busco.

Parallèlement des nouveaux logements de Carrefour-Rue sont installés sur la parcelle. Les premiers habitants arriveront quelques mois plus tard et la cohabitation se passe bien.

### **MAI**

Le 5 mai, M. Dal Busco signe un contrat d'une durée de 3 ans antidaté au 1er janvier 2014.

**2016**

### **JUIN**

Le 7 juin, nous rencontrons l'OBA afin de discuter de la prolongation du bail qui prend en principe fin le 31 décembre 2016. On nous informe par oral que l'ensemble de la parcelle (Xénope comprise) va bénéficier d'un nouveau bail jusqu'au 31 décembre 2020 et qu'un contrat va nous être envoyé au cours de l'été.

### **AOÛT**

Aucune nouvelle de l'OBA. Le 30 août, l'OBA annonce une visite technique pour le 7 septembre.

### **SEPTEMBRE**

Le 2 septembre, nouveau courrier de l'OBA. La visite du 7 septembre se fera finalement en présence d'un employé de l'Hospice général qui souhaite visiter notre maison afin d'y loger des requérants d'asile.

La visite se passe « bien » mais nous n'obtenons pas plus de renseignement sur ce revirement.

Le 15 septembre, nous écrivons à M. Dal Busco et au directeur de l'Hospice général pour obtenir des éclaircissements.

Le 22 septembre, la CUAE écrit à son tour à M. Dal Busco.

Le 29 septembre, M. Dal Busco nous répond que ses services « sont en train d'étudier le dossier » et qu'il ne peut pas encore se prononcer sur l'avenir de notre maison.

### **OCTOBRE**

Le 13 octobre, courrier du directeur général de l'OBA qui nous informe que le Conseil d'État refuse la reconduction de notre bail car le bâtiment de Xénope « doit être mis à disposition de l'Hospice général pour l'accueil des requérants d'asile ».

Le 20 octobre 2016, manifestation des habitant.e.s de Malagnou à la place du Bourg-de-Four, à proximité du bureau de M. Dal Busco. Le but est de lui remettre un « pipeau d'or » géant en guise de félicitations pour ses contre-vérités. Malheureusement, des robocops nous empêchent d'accéder à la place jouxtant son bureau.

Le 26 octobre, les cadres de l'OBA nous convoquent dans leurs locaux pour une rencontre. Arrivés sur place, on nous indique que l'OBA n'a rien de plus à dire par rapport aux déclarations du porte-parole du Département des finances dans les médias la semaine précédente. Des esprits chagrins diraient que l'OBA se paie notre tête, peut-être ont-ils raison.

### **NOVEMBRE**

Le 21 novembre, les habitant.e.s de Xénope participent à l'inauguration du nouveau bâtiment du CMU et rencontrent M. Dal Busco en plein cocktail dînatoire. Une discussion cordiale et informelle s'engage durant une quinzaine de minutes et, fait important, M. Dal Busco explique qu'il ne s'opposera pas au renouvellement du bail de Xénope si nous dénichons une maison vide dans le parc immobilier de l'État où le projet de l'Hospice pourrait se réaliser. C'est comme si c'était fait ! Nous lui écrivons quelques jours plus tard (29.11) pour garder une trace de cet échange constructif.

### **DECEMBRE**

Le 16 décembre, première audience devant la Commission de conciliation en matière de baux et loyers entre Xénope et l'OBA. Xénope est défendue par Me Christian Dandrès (ASLOCA). Chaque partie réaffirme ses positions, la juge conclut à l'absence d'accord et agende une seconde audience de conciliation au 27 janvier 2017.

Le 23 décembre, réponse de M. Dal Busco à notre courrier du 29 novembre. Il nie avoir tenu les propos que nous avons rapporté lors de l'échange informel du 21 novembre et refuse une fois encore de nous rencontrer.

**2017**

### **JANVIER**

Une visite des locaux de Xénope est fixée par l'OBA le 18 janvier 2017. Une délégation d'architectes de l'Hospice y participe.

Le 25 janvier, nous organisons un rassemblement afin de dénoncer la politique de gestion de l'État de Genève qui consiste à mettre des gens dehors plutôt que de rénover les infrastructures existantes actuellement vides.